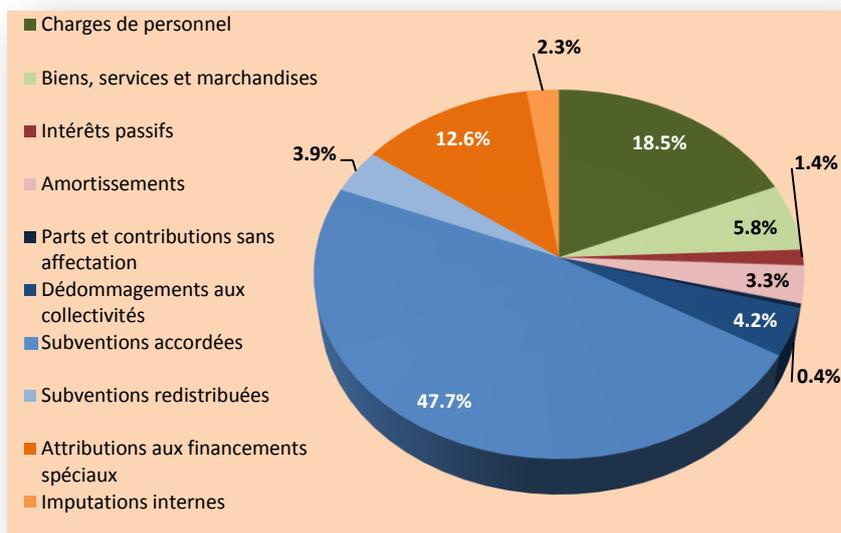


## COMPTES 2013 DE L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL

### Statistique financière



Mars 2014

Département de l'économie  
et de l'action sociale

Service de statistique

## Sommaire

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>3</b>
<b>DONNÉES FINANCIÈRES</b>	<b>3</b>
Vue d'ensemble	3
Compte de fonctionnement	4
Compte des investissements	5
Dette, intérêts passifs et taux d'intérêts moyen	6
Charges par nature du compte de fonctionnement	7
Revenus par nature du compte de fonctionnement	8
Compte de fonctionnement selon la classification fonctionnelle	9
Bilan	10
<b>INDICATEURS FINANCIERS</b>	<b>11</b>
Degré d'autofinancement	11
Capacité d'autofinancement	11
Quotité des intérêts	12
Quotité de la charge financière	12
Degré de couverture des charges	13
Degré de couverture des revenus déterminants	13
Poids des intérêts passifs	14
Effort d'investissement	14
Dette par habitant	15

**Avant-propos**

Le déficit important qui ressort de la clôture des comptes 2013 est trompeur. Pour sa plus grande part, il est dû à la recapitalisation de la caisse de pension des collectivités publiques neuchâteloises *prévoyance.ne*, pour lequel des provisions à hauteur de 221,4 millions de francs ont été comptabilisées. Du fait de son caractère exceptionnel, bien compris par le Grand Conseil lors des débats portant sur la recapitalisation de la caisse, ces charges supplémentaires ne sont pas prises en compte dans la mise en œuvre du frein à l'endettement. Sans tenir compte de ces incidences le déficit du compte de fonctionnement se réduit à 15,4 millions de francs, ce qui est relativement proche du budget voté.

En les analysant sous l'angle fonctionnel, les comptes 2013 montrent que le canton de Neuchâtel reste devant des défis financiers de taille. En premier lieu les charges liées à certains domaines d'activité ont continué de croître de manière disproportionnée en comparaison avec la croissance des revenus issus de l'impôt. En second lieu, le niveau d'investissement demeure trop bas pour permettre le maintien du patrimoine cantonal.

La politique budgétaire restrictive est imposée par les mécanismes de frein acceptés en 2005 et mis en vigueur dès le budget 2006. Elle est appelée à se poursuivre si les entités subventionnées par l'Etat ne parviennent pas à maîtriser la croissance de leurs charges. Le domaine de la santé, dont les charges ont augmenté en moyenne de 7.33% sur les cinq dernières années et de 9.9% entre 2012 et 2013, est concerné au premier chef. Mais c'est aussi le cas pour les domaines de la prévoyance sociale (+2.04% sur 5 ans; +3.75 entre 2012 et 2013) et de l'enseignement (+2.34 sur 5 ans; 9.02 entre 2012 et 2013).

Globalement, les charges liées aux divers subventionnements d'entités externes, qui avaient franchi le cap du milliard de francs en 2012, poursuivent leur croissance avec un taux annuel moyen entre 2008 et 2013 qui s'élève à 3.75%, un rythme sensiblement supérieur à celui des recettes fiscales dont le taux de croissance annuel moyen sur la même période s'élève à 1.46% et dont la progression est appelée à ralentir ces prochaines années en raison principalement de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité des personnes physiques.

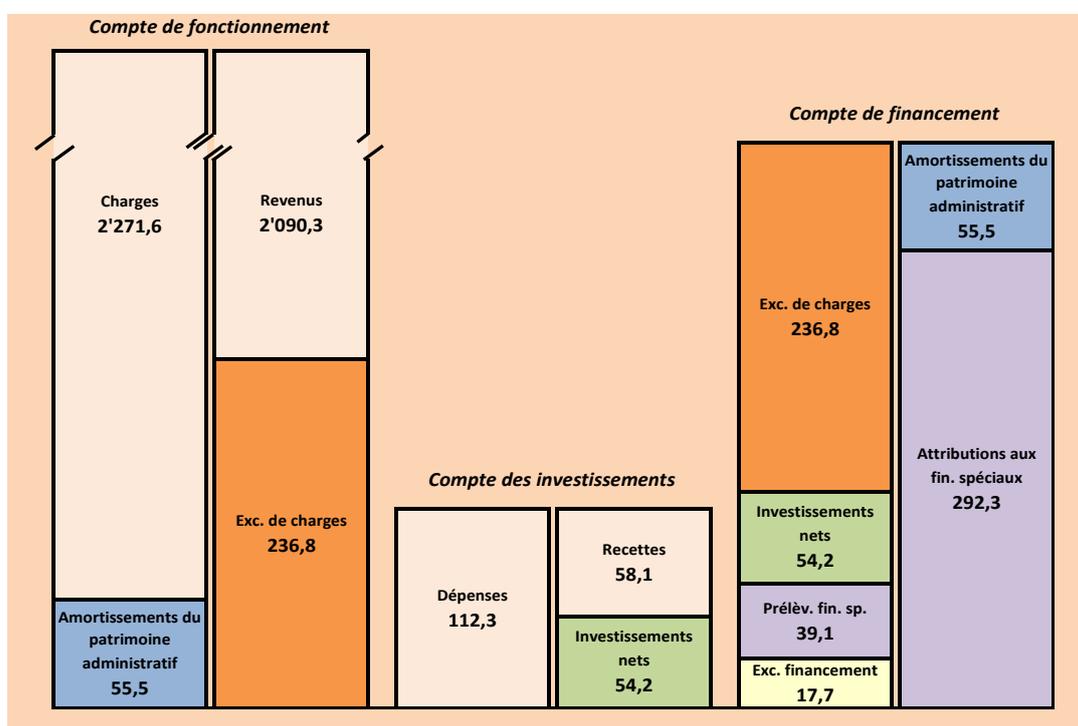
Afin de juguler la croissance de ces charges, les autorités comptent notamment rationaliser et améliorer le contrôle exercé sur les entités subventionnées en supprimant progressivement les logiques de couverture de déficit pour passer au principe du mandat de prestations. L'important effort de modernisation de l'administration centrale se poursuit également. Outre une augmentation de la qualité et de l'efficacité, il doit permettre de réaliser à terme d'importantes économies de fonctionnement.

Le tout sera prochainement encadré par une nouvelle législation financière qui prévoit l'équilibre du compte de fonctionnement en moyenne sur 4 exercices et libère simultanément des capacités de financement pour les investissements.

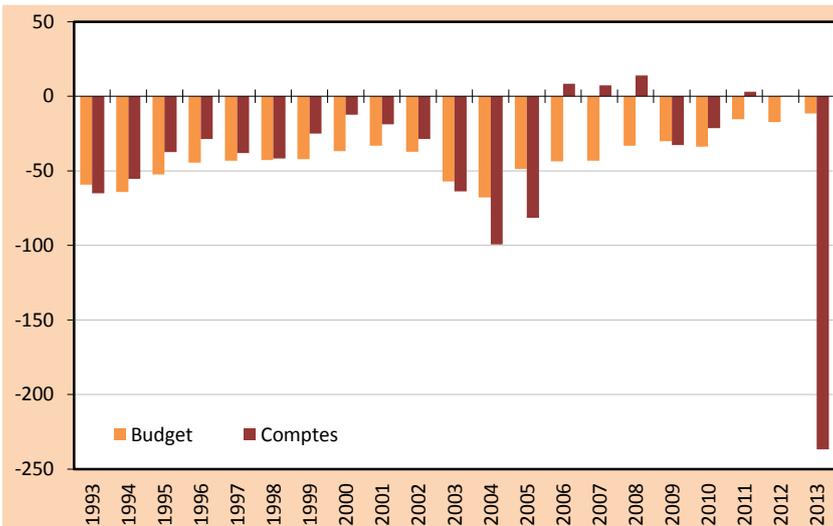
**Laurent Kurth**, conseiller d'Etat

**Vue d'ensemble des trois comptes 2013 de l'Etat en millions de francs**

Conformément au premier modèle comptable harmonisé en vigueur, les comptes de l'Etat se présentent en trois parties : le compte de fonctionnement, le compte des investissements et le compte de financement qui découle du résultat des deux autres. Le compte de fonctionnement 2013 boucle sur un déficit de 236,8 millions (dû principalement à la constitution de provisions en vue de la recapitalisation de *prévoyance.ne*), le compte des investissements sur des dépenses nettes de 54,2 millions et le compte de financement sur un excédent de financement à hauteur de 17,7 millions de francs.



**Budget et comptes de fonctionnement (résultat net) en millions de francs**



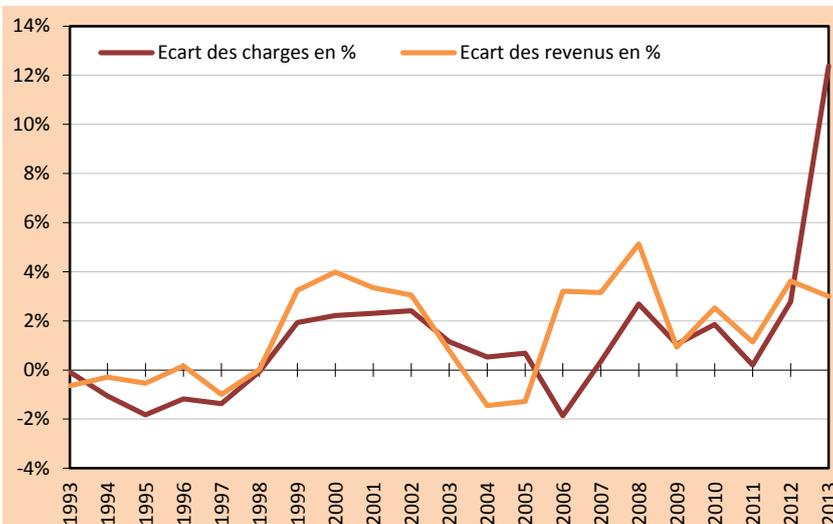
Le budget et le compte de fonctionnement comprennent les charges (y compris amortissements) et les revenus courants.

Ce graphique permet de comparer la pertinence des prévisions budgétaires. Plus l'écart entre le budget et les comptes est faible, plus les prévisions sont correctes.

Le budget 2013 tablait sur un déficit de 11,5 millions de francs. Les comptes 2013 présentent quant à eux un déficit de 236,8 millions de francs.

Sans la constitution des provisions pour prévoyance.ne (non budgétées), le déficit des comptes 2013 serait ramené à 15,4 millions de francs.

**Ecart entre les résultats (comptes) et les prévisions (budgets) du compte de fonctionnement en pourcent**

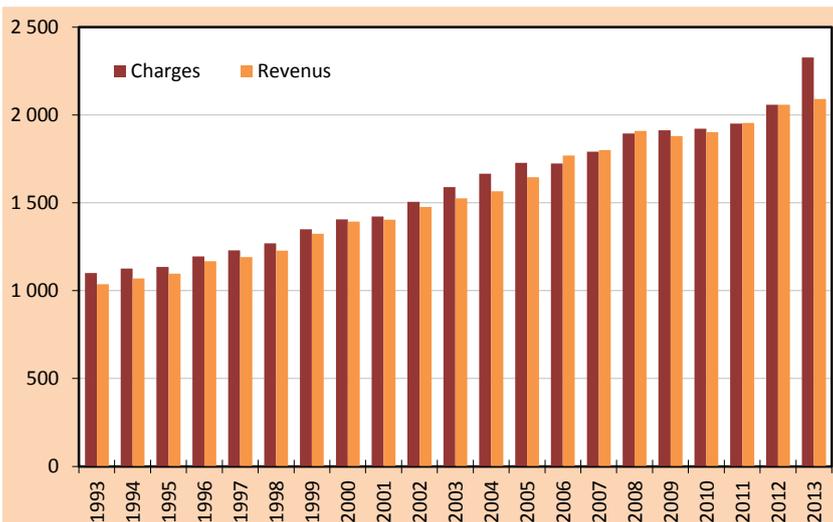


La comparaison des écarts de charges ou de revenus entre le budget et les comptes permet d'affiner l'analyse de la pertinence des prévisions budgétaires.

En 2013, l'écart des charges entre le budget et les comptes s'établit à +12,4% (+3,2% si l'on ne tient pas compte de la recapitalisation de prévoyance.ne).

Au niveau des revenus, cet écart équivaut à +3%.

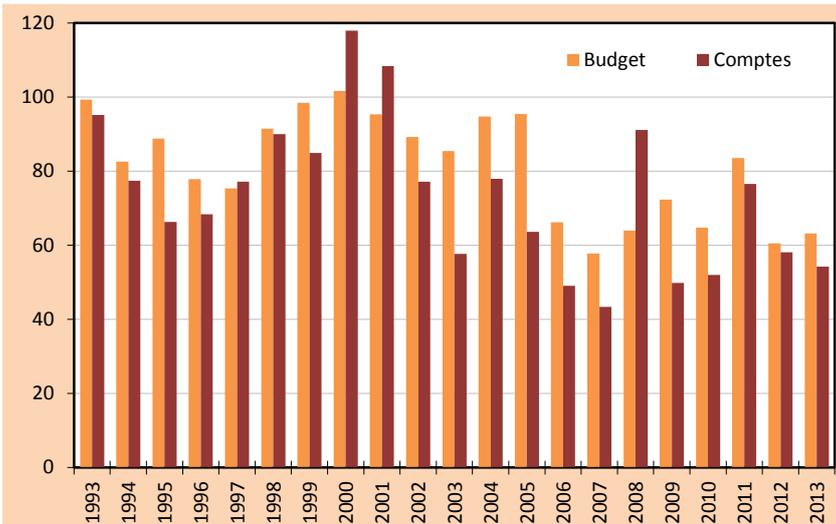
**Charges et revenus du compte de fonctionnement en millions de francs**



En 2013 les charges et les revenus atteignent des montants records avec respectivement 2'327 millions et 2'090,3 millions de francs.

Sans la constitution des provisions pour prévoyance.ne, le montant total des charges du compte de fonctionnement se serait établi à 2'105,7 millions de francs.

**Investissements nets selon les budgets et les comptes en millions de francs**



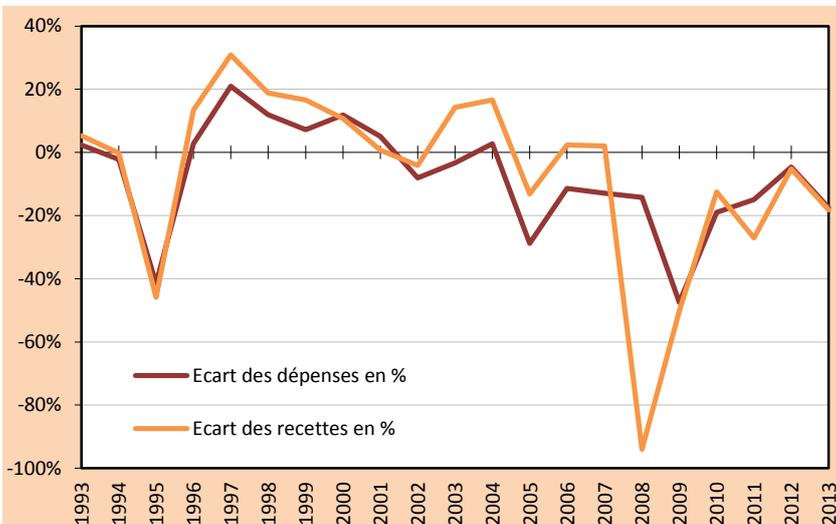
Le budget et le compte des investissements comprennent les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif.

Ce graphique permet de comparer la pertinence des prévisions budgétaires dans le domaine des investissements.

Si le volume des investissements est nettement inférieur aux prévisions, la situation est préoccupante. La substance du patrimoine cantonal n'est alors pas renouvelée. La mauvaise situation financière du canton et les mesures d'économies nécessaires pèsent sur les dépenses créatrices de valeur ajoutée.

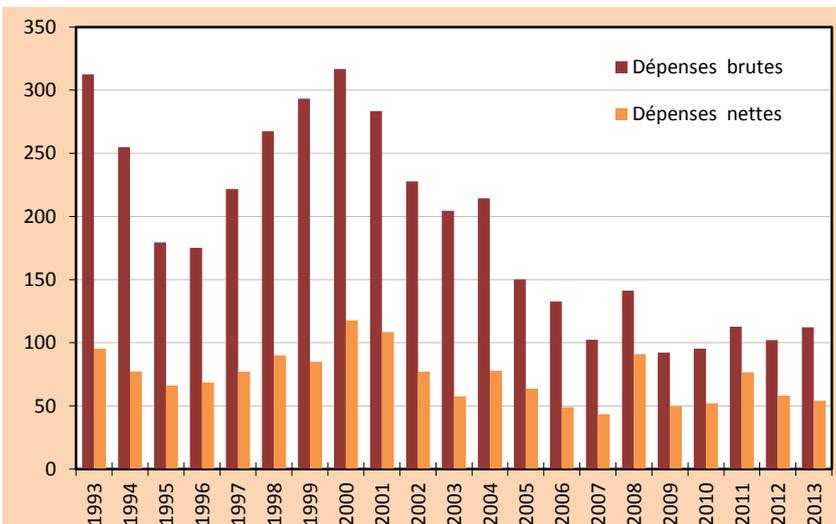
Pour l'année 2013, le budget prévoyait des investissements nets à hauteur de 63,2 millions de francs. Le résultat des comptes affiche des dépenses nettes de 54,2 millions de francs.

**Ecart entre les résultats (comptes) et les prévisions (budgets) du compte des investissements en pourcent**



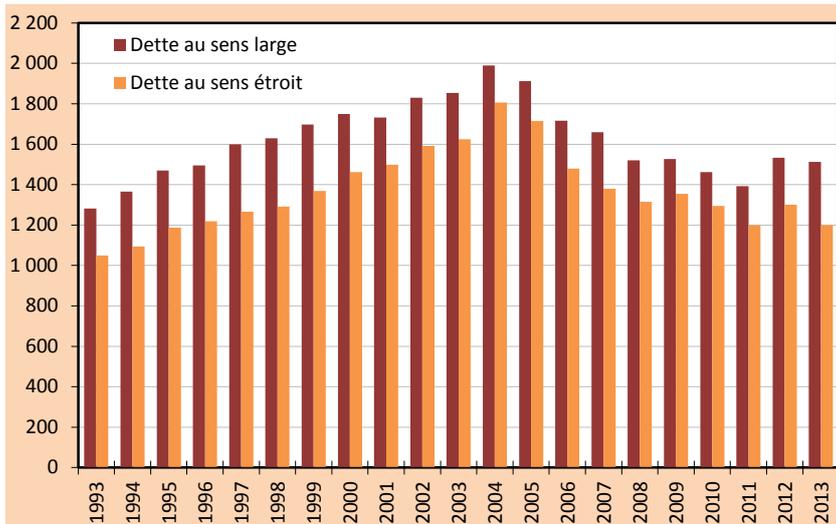
A l'instar de ces cinq dernières années, tant les dépenses que les recettes du compte des investissements sont inférieures aux montants budgétés. Ainsi, en 2013, l'écart des dépenses se monte à -17,4% et celui des recettes à -18,2%.

**Dépenses brutes et nettes du compte des investissements en millions de francs**



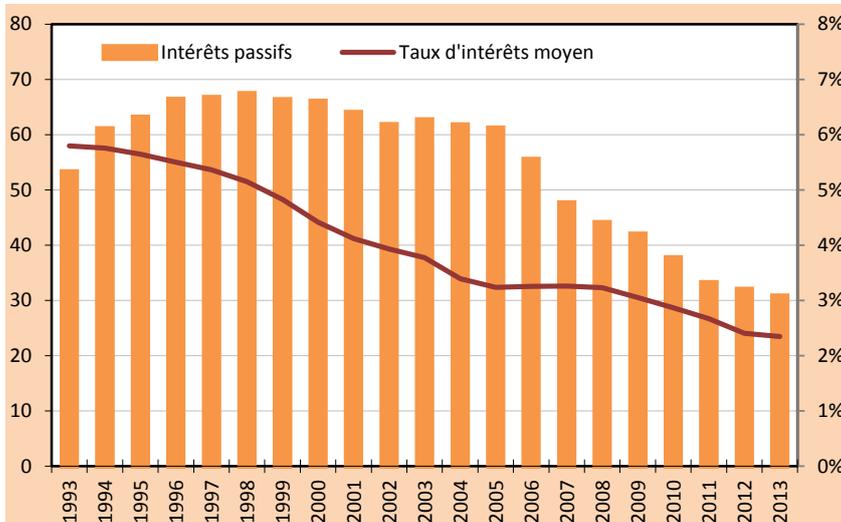
En 2013, les dépenses brutes du compte des investissements atteignent 112,3 millions et les dépenses nettes 54,2 millions de francs.

**Dettes au 31 décembre en millions de francs**



La dette au sens étroit est de 1,2 milliard en 2013. Celle-ci fait référence aux emprunts en cours auprès des instituts financiers (reconnaisances de dettes, emprunts par obligations et emprunts privés). La dette au sens large est de 1,513 milliard et comprend encore d'autres engagements qui sont inscrits au passif du bilan. (engagements courants et montants dus à la Confédération pour l'aide aux exploitations paysannes, les fonds d'investissements agricoles, les emprunts forestiers et les prêts NPR.). Dans ses deux appellations, la dette diminue par rapport à l'année dernière.

**Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme en millions de francs et taux d'intérêts moyen en pourcent**

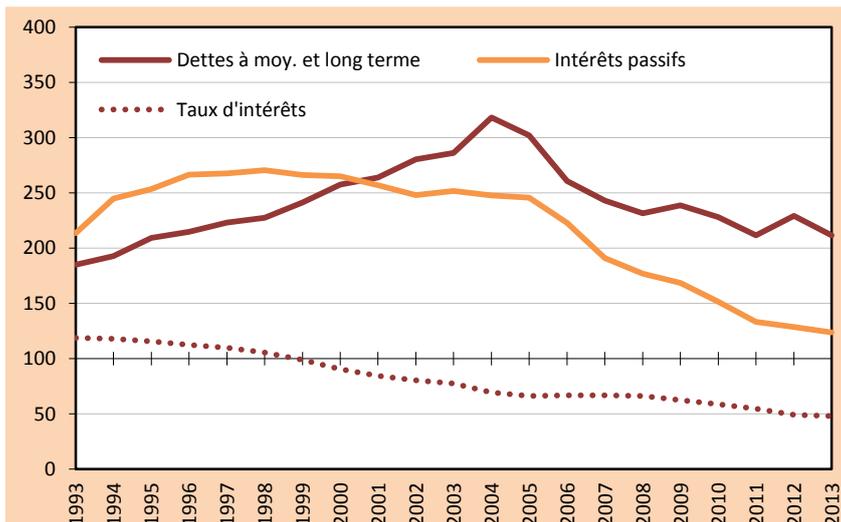


Les intérêts passifs dépendent du montant de la dette et des conditions d'emprunts (taux d'intérêts).

Une baisse du taux d'intérêts moyen engendre une diminution du montant des intérêts passifs à la charge ou du canton. Au contraire, une hausse du taux d'intérêts moyen a un effet levier sur le volume des intérêts passifs.

Les comptes 2013 laissent apparaître un montant de 30,8 millions d'intérêts passifs et un taux d'intérêts moyen de 2,35%.

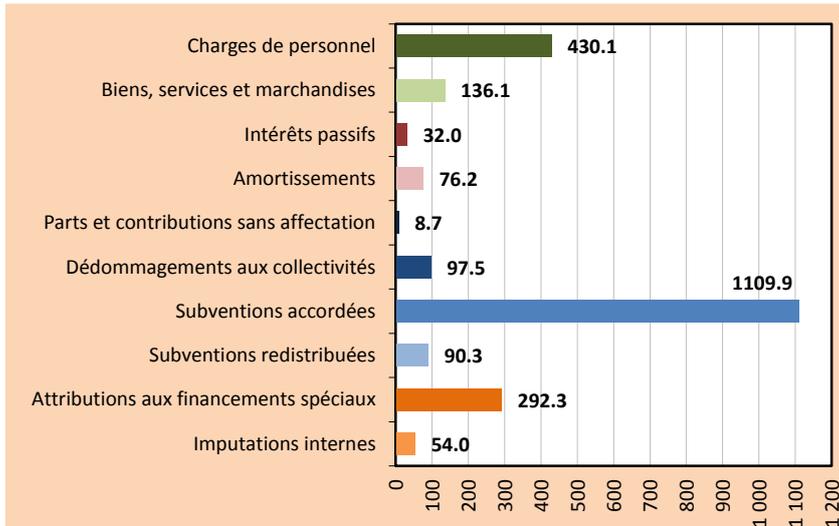
**Indice des dettes à moyen et long terme, des intérêts passifs et du taux d'intérêts moyen base 1990=100**



L'influence de la dette et des taux d'intérêts sur les intérêts passifs est particulièrement visible sur le graphique ci-contre qui présente l'évolution de ces variables en termes d'indices.

Ainsi, en prenant comme référence les comptes de l'année 1990, tant la dette (211,4 points), les intérêts passifs (123,6 points) que le taux d'intérêt moyen (48 points) affichent une baisse par rapport aux comptes 2012.

**Charges par nature du compte de fonctionnement 2013 en millions de francs**



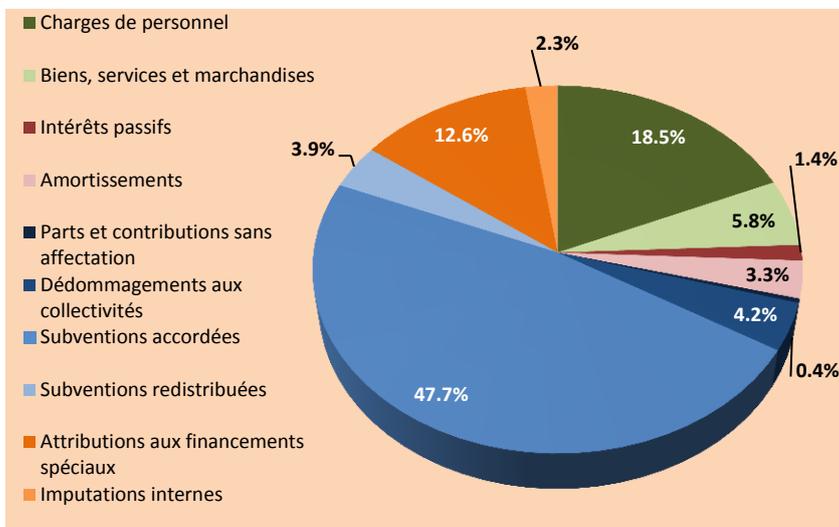
La classification par nature des charges et des revenus du compte de fonctionnement (ou classification spécifique) regroupe les flux financiers en fonction du type d'opérations concernées.

La récapitulation des charges par nature met en évidence le poids financier que constituent les subventions accordées sur les comptes de l'Etat. Ainsi, en 2013, celles-ci se montent à 1109,9 millions de francs.

Suivent ensuite les charges de personnel (430,1 millions) et les attributions aux financements spéciaux (292,3 millions)

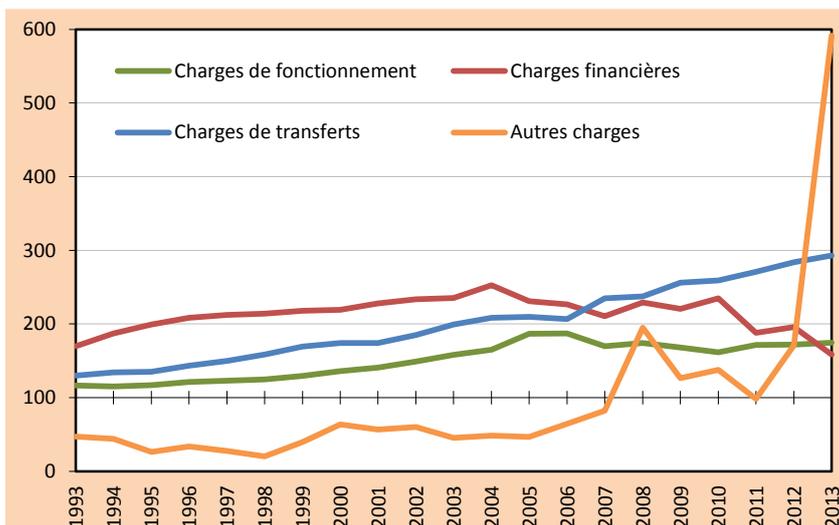
A noter que sans l'attribution des provisions pour prévoyance.ne sur l'exercice 2013, les charges d'attributions aux financements spéciaux auraient atteint la somme de 70,9 millions de francs.

**Charges par nature du compte de fonctionnement 2013 en pourcent**



La récapitulation des charges par nature en pourcent, illustrée dans le graphique ci-contre, permet de bien se rendre compte du poids financier que représentent les subventions accordées (47,7% du total des charges).

**Indice des charges par nature (base 1990=100)**



Afin de rendre la lecture du graphique ci-contre plus aisée, les charges par nature sont regroupées en quatre catégories:

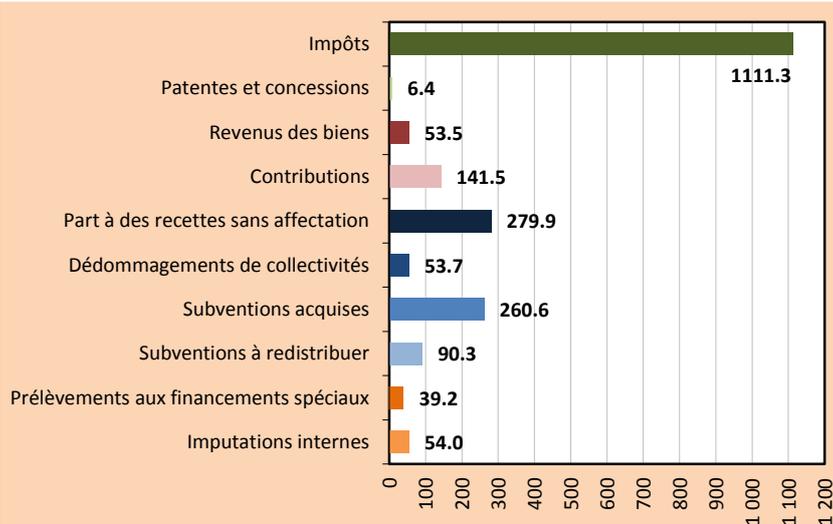
**Charges de fonctionnement** (charges de personnel + biens, services et marchandises)

**Charges financières** (intérêts passifs + amortissements)

**Charges de transferts** (parts et contributions sans affectation + dédommagements aux collectivités + subventions accordées + subventions redistribuées)

**Autres charges** (attributions aux financements spéciaux + imputations internes)

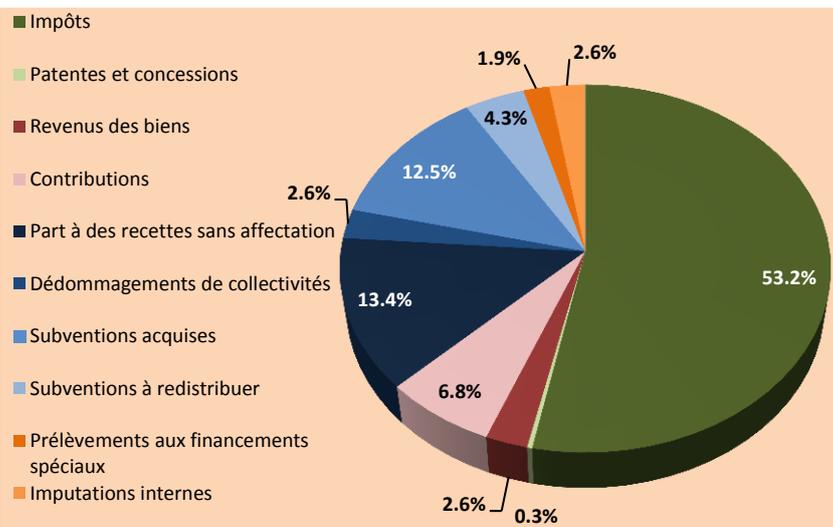
Revenus par nature du compte de fonctionnement 2013 en millions de francs



La récapitulation des revenus par nature permet d'apprécier l'importance des impôts sur les revenus de l'Etat. Ainsi, en 2013, ceux-ci se montent à 1111,3 millions sur un total de 2'090,3 millions de francs.

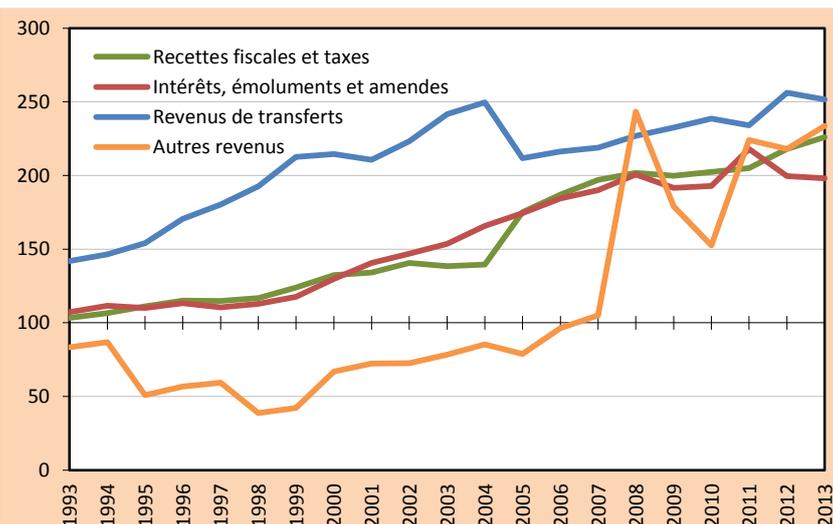
Suivent ensuite les revenus liés aux parts à des recettes (principalement fédérales) sans affectation (279,9 millions) et aux subventions acquises (260,6 millions).

Revenus par nature du compte de fonctionnement 2013 en pourcent



La récapitulation des revenus par nature en pourcent, proposée dans le graphique ci-contre, permet de bien visualiser le poids respectif des différentes rentrées financières de l'Etat.

Indice des revenus par nature (base 1990=100)



Afin de rendre la lecture du graphique plus aisée, les revenus par nature sont regroupés en quatre catégories:

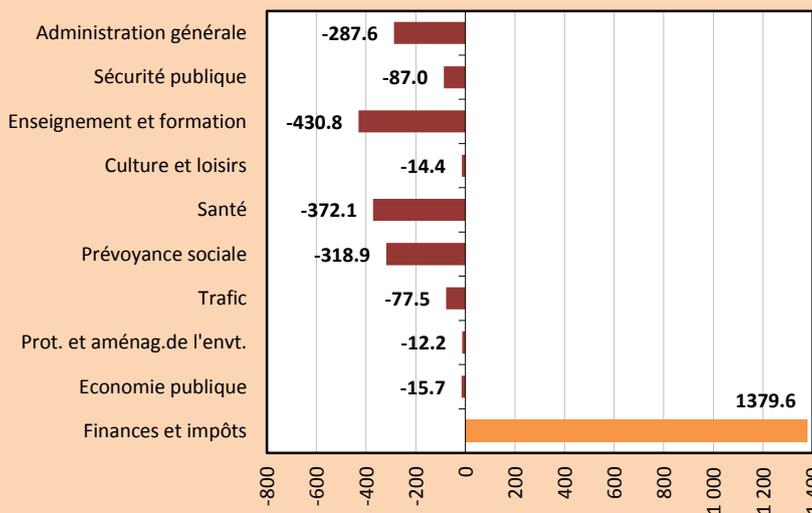
**Recettes fiscales et taxes** (impôts + patentes et concessions)

**Intérêts, émoluments et amendes** (revenus des biens + contributions)

**Revenus de transferts** (part à des recettes sans affectation + dédommagements de collectivités + subventions acquises + subventions à redistribuer)

**Autres revenus** (prélèvements aux financements spéciaux + imputations internes)

**Compte de fonctionnement 2013 selon la classification fonctionnelle en millions de francs**



La classification fonctionnelle des charges et des revenus du compte de fonctionnement regroupe les flux financiers en fonction des missions dévolues à la collectivité publique. En Suisse, les collectivités publiques cantonales (et communales) distinguent habituellement dix groupes de tâches. A chaque rubrique budgétaire de la classification par nature (charges de personnel, biens services et marchandises, subventions, etc.) va donc correspondre un domaine fonctionnel bien précis.

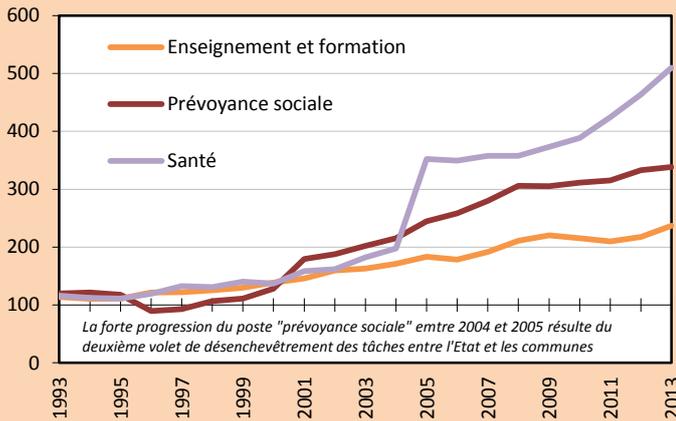
Avec 430,8 millions de francs, le domaine "enseignement et formation" représente le montant des charges nettes le plus important en 2013. Suivent ensuite la santé avec 372,1 millions et la prévoyance sociale avec 318,9 millions de francs.

Notons que sans tenir compte des provisions pour prévoyance.ne, le poste "administration générale" se monterait à 66,3 millions de francs.

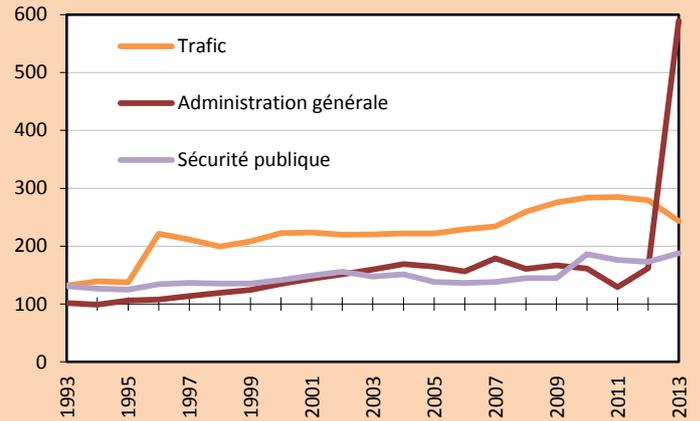
**Indice des postes selon la classification fonctionnelle (base 1990=100)**

Les trois domaines "Enseignement et formation", "Santé" et "Prévoyance sociale" représentent près des trois quarts des charges nettes totales de l'Etat. Les revenus nets qui sont attribués au groupe "Finances et impôts" sont par conséquent principalement affectés à ces tâches. Par rapport aux comptes 2012, le domaine "Enseignement et formation" a progressé de 35,6 millions, celui de la santé de 33,5 millions et la prévoyance sociale de 5,5 millions de francs.

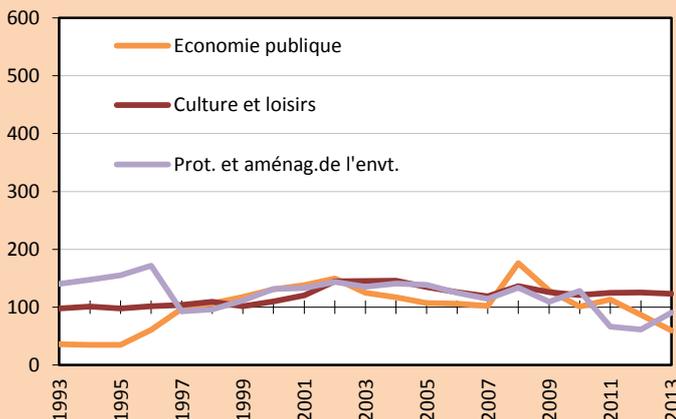
**Indice des postes "enseignement et formation", "prévoyance sociale" et "santé"**



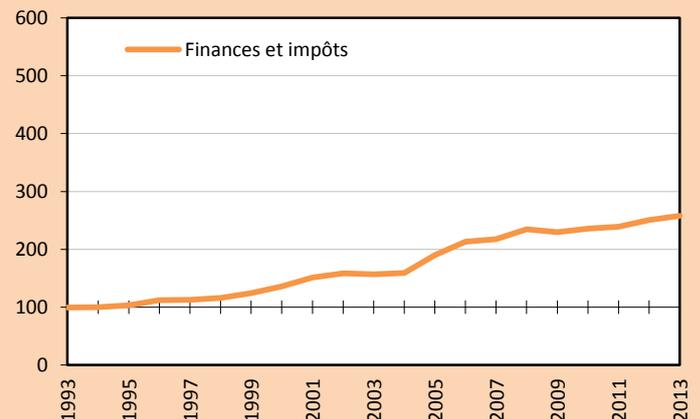
**Indice des postes "trafic", "administration générale" et "sécurité publique"**



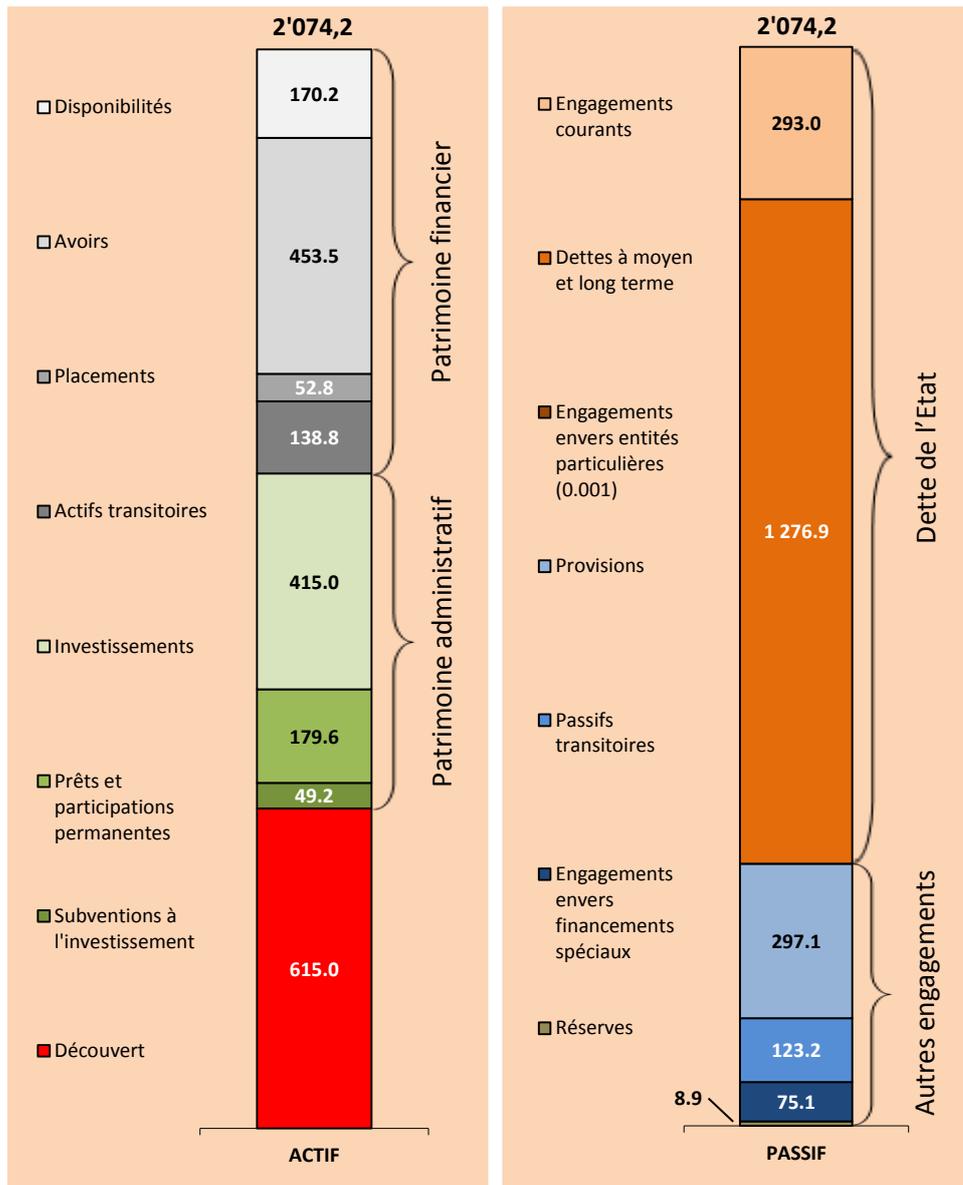
**Indice des postes "économie publique", "culture et loisirs" et "protection et aménagement de l'environnement"**



**Indice du poste "finances et impôts"**



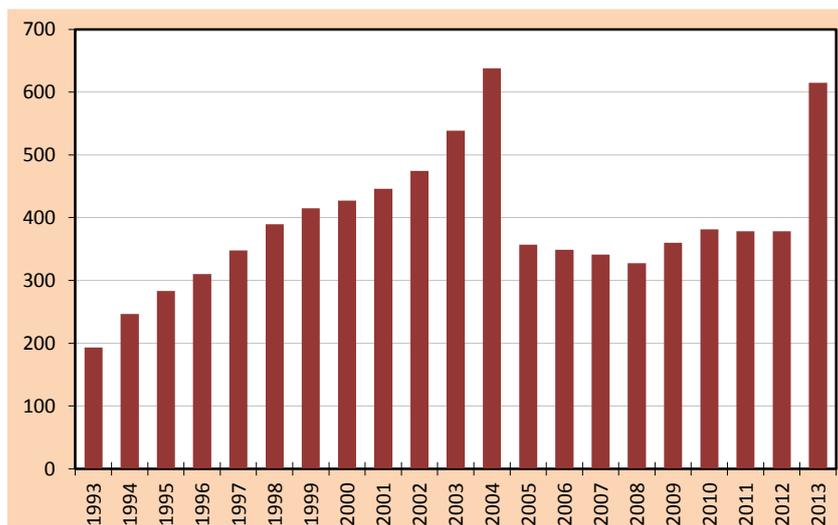
**Bilan 2013 en millions de francs**



Les engagements figurant au passif du bilan (y compris financements spéciaux et réserves) s'élèvent à 2'074,2 millions de francs en 2013. Les biens du patrimoine financier et du patrimoine administratif sont de 1'459,2 millions de francs. La différence aboutit donc à un découvert de 615 millions de francs.

Il est intéressant de constater que le montant des autres engagements qui figurent au passif est relativement proche du découvert figurant à l'actif (82% du montant).

**Découvert en millions de francs**

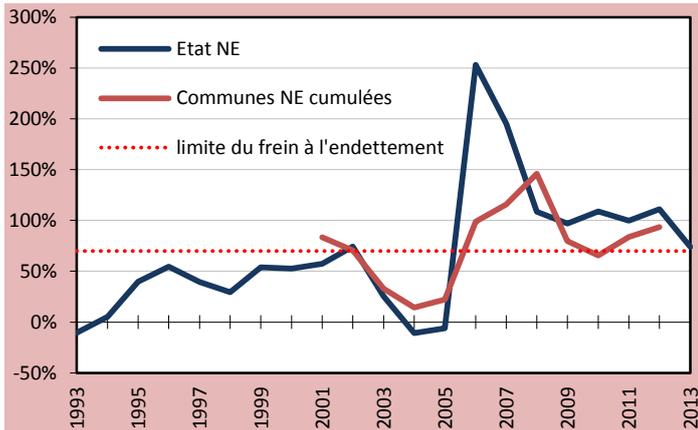


Il y a découvert au bilan lorsque les avoirs (actif) ne suffisent pas à couvrir les engagements (passif).

Le découvert figure à l'actif du bilan. Il correspond au cumul des précédentes clôtures du compte de fonctionnement.

En 2013, le découvert atteint la somme de 615 millions de francs, ce qui constitue une augmentation de 236,8 millions de francs par rapport aux comptes 2012 et représente 29,6% du total du bilan (2012 = 20,7%). Les provisions constituées pour la recapitalisation de prévoyance ne expliquent cette importante détérioration.

**Degré d'autofinancement en pourcent**



Le degré d'autofinancement indique la part des investissements nets qui est autofinancée. Autrement dit, c'est la part qui est financée (en plus des charges courantes du compte de fonctionnement) avec les ressources propres dégagées par la collectivité publique, sans que celle-ci ne doive recourir à l'emprunt.

En 2013, cet indicateur se chiffre à 74,1% pour l'Etat et est donc conforme à la limite du frein à l'endettement (minimum 70%). Les provisions pour prévoyance.ne ne sont pas pris en considération dans le calcul de l'autofinancement.

**Calcul de l'indicateur**

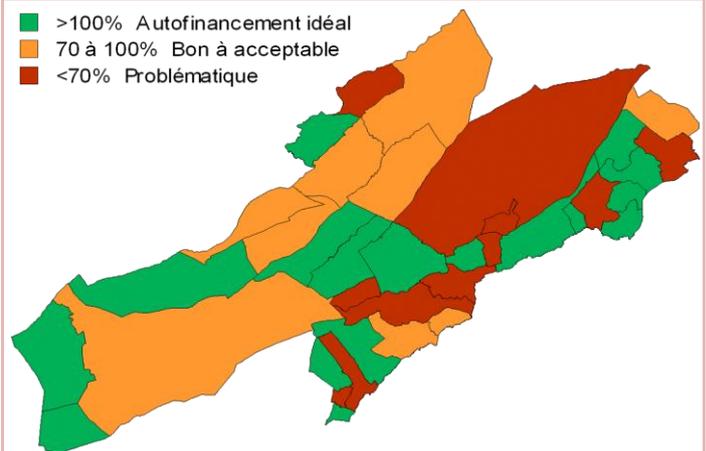
$$\frac{\text{autofinancement}}{\text{investissements nets}} \times 100$$

Autofinancement : [33 sans 330] + [4] - [3]

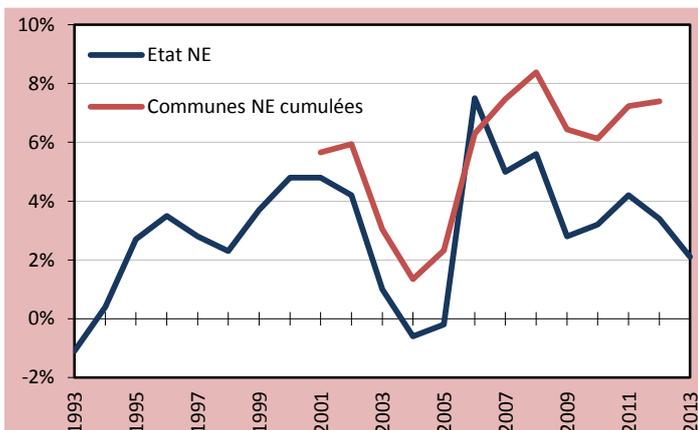
Investissements nets : dépenses – recettes d'investissements

Les chiffres ci-dessus correspondent aux rubriques du plan comptable (compte de fonctionnement et bilan)

**Situation des communes en 2012**



**Capacité d'autofinancement en pourcent**



Cet indicateur exprime dans quelle mesure la collectivité publique peut investir en fonction de sa capacité financière. Autrement dit, il montre quelle est la part des recettes structurelles de fonctionnement disponible pour financer des investissements. Pour faire le lien avec l'indicateur précédent, on peut dire que la capacité d'autofinancement indique le potentiel d'investissement et le degré d'autofinancement ce que la collectivité publique utilise de ce potentiel.

En 2013, cet indicateur se monte à 2,1% pour l'Etat. Comme pour l'indicateur précédent, le résultat considéré dans le calcul de l'autofinancement est un déficit de 15,4 millions (sans prise en compte des opérations liées à la recapitalisation de prévoyance.ne).

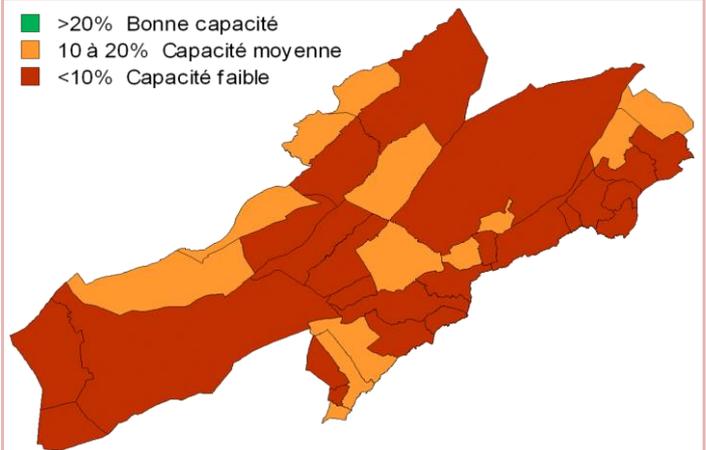
**Calcul de l'indicateur**

$$\frac{\text{autofinancement}}{\text{revenus déterminants}} \times 100$$

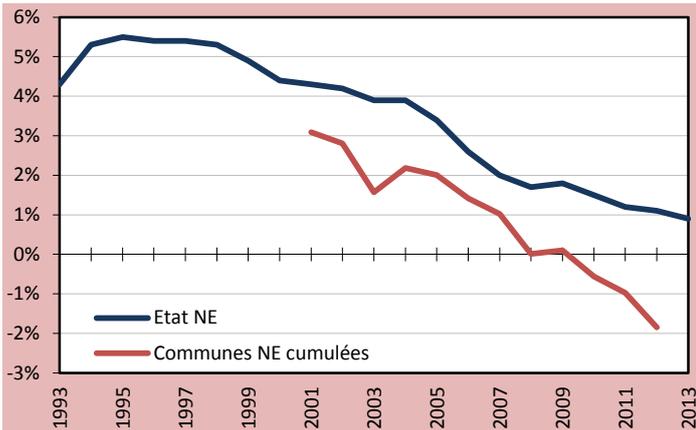
Autofinancement : [33 sans 330] + [4] - [3]

Revenus déterminants : [4] - [47] - [49]

**Situation des communes en 2012**



**Quotité des intérêts en pourcent**



La quotité des intérêts indique l'importance relative de l'endettement de la collectivité publique en exprimant la part des revenus que la collectivité consacre au paiement des intérêts nets. Par exemple, si la quotité des intérêts est de 3%, cela signifie que 3% des revenus (déterminants) encaissés par la collectivité publique sont utilisés pour financer les intérêts résultant principalement de emprunts conclus sur les marchés financiers (déduction faite des intérêts que la collectivité publique reçoit au titre des placements du patrimoine financier).

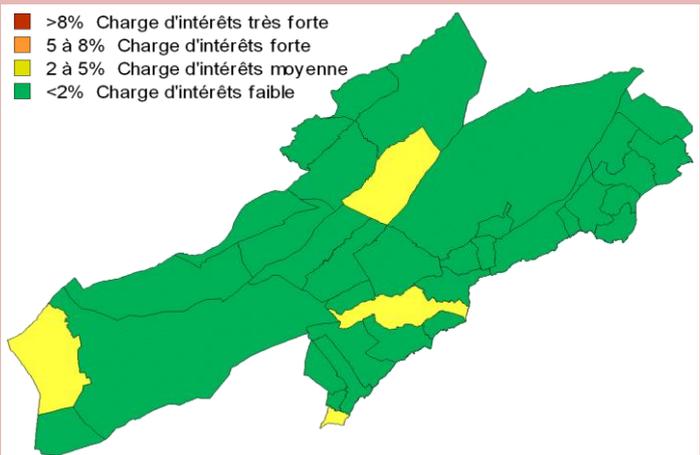
En 2013, cet indicateur atteint 0,9% pour l'Etat, soit le taux historiquement le plus bas ayant été constaté.

**Calcul de l'indicateur**

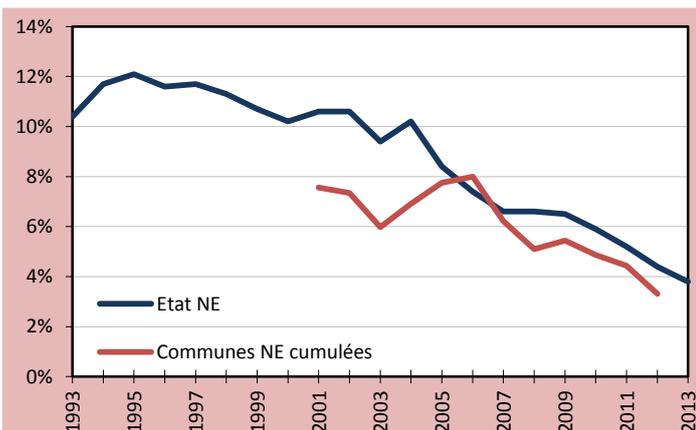
$$\frac{\text{intérêts nets}}{\text{revenus déterminants}} \times 100$$

Intérêts nets : [32] - [420] - [421] - [422] - [423]  
Revenus déterminants : [4] - [47] - [49]

**Situation des communes en 2012**



**Quotité de la charge financière en pourcent**



L'explication de la quotité de la charge financière est somme toute assez similaire à la quotité des intérêts, la différence étant la prise en compte des amortissements relevant du patrimoine administratif en plus des intérêts nets. L'indicateur exprime par conséquent la part des revenus (déterminants) nécessaires au financement de ces charges financières.

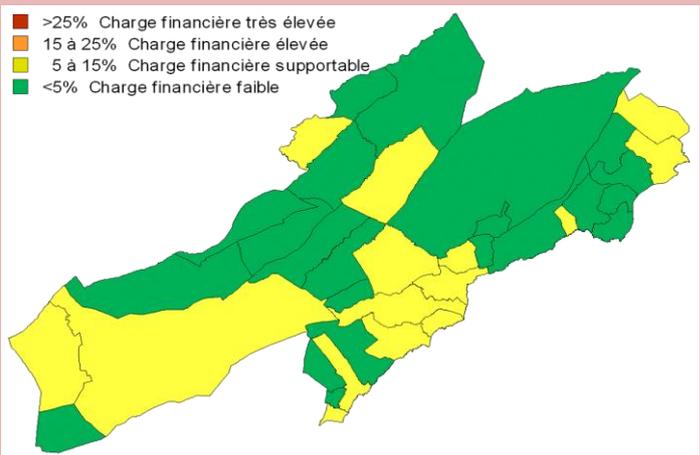
En 2013, cet indicateur équivaut à 3,8% pour l'Etat. Il s'agit également, à l'instar du précédent ratio, du taux le plus faible de ces vingt dernières années.

**Calcul de l'indicateur**

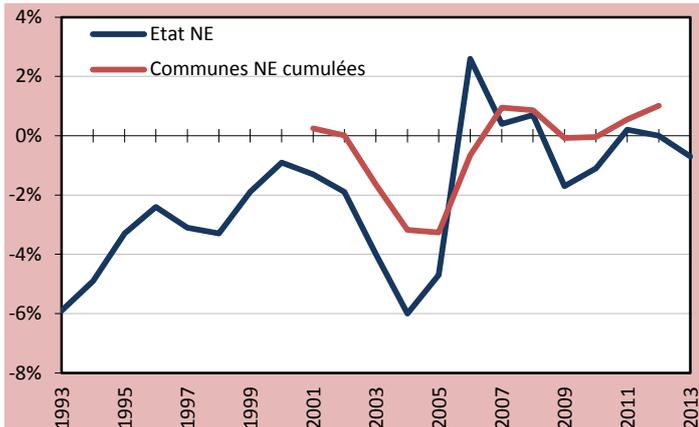
$$\frac{\text{amort. patr. adm. + intérêts nets}}{\text{revenus déterminants}} \times 100$$

Amortissements du patrimoine administratif : [331]  
Intérêts nets : [32] - [420] - [421] - [422] - [423]  
Revenus déterminants : [4] - [47] - [49]

**Situation des communes en 2012**



Degré de couverture des charges en pourcent



Le degré de couverture des charges met en évidence un équilibre (ratio nul), un déficit (ratio négatif) ou un bénéfice (ratio positif) du compte de fonctionnement. Il permet en outre d'apprécier l'importance relative du déséquilibre. Plus le pourcentage est élevé, plus le déséquilibre est important. Ainsi, si le degré de couverture des charges est égal à -2%, cela signifie que l'excédent de charges représente 2% des charges totales.

En 2013, cet indicateur se chiffre à -0,7% pour l'Etat et traduit le déficit de 15,4 millions qui est constaté sans tenir compte des provisions pour prévoyance.

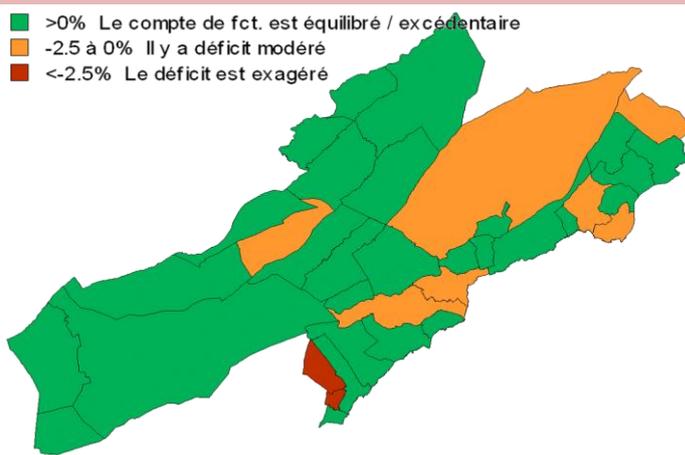
Bien qu'il soit encore trop tôt pour parler d'une tendance avérée, il est intéressant de constater que les évolutions de cet indicateur depuis 2011 sont divergentes pour l'Etat et les communes.

Calcul de l'indicateur

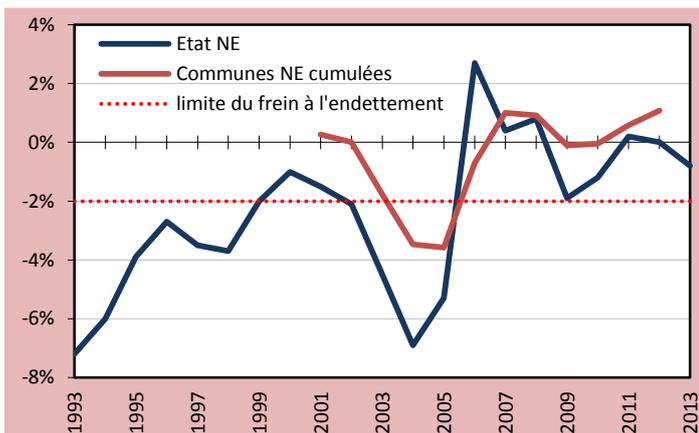
$$\frac{\text{résultat du compte de fonctionnement}}{\text{total des charges}} \times 100$$

Résultat du compte de fonctionnement : [4] - [3]  
Total des charges : [3]

Situation des communes en 2012



Degré de couverture des revenus déterminants en pourcent



Comme pour l'indicateur précédent, le degré de couverture des revenus déterminants permet d'apprécier la situation plus ou moins équilibrée du compte de fonctionnement. Au lieu de rapporter le résultat aux charges, on compare celui-ci aux revenus (sans les subventions à redistribuer et les imputations internes). Plus le pourcentage est élevé et plus le déséquilibre résultant du compte de fonctionnement est important.

En 2013, cet indicateur se monte à -0,8% pour l'Etat. Le signe négatif traduit un déficit qui est conforme à la limite du frein à l'endettement (maximum 2%).

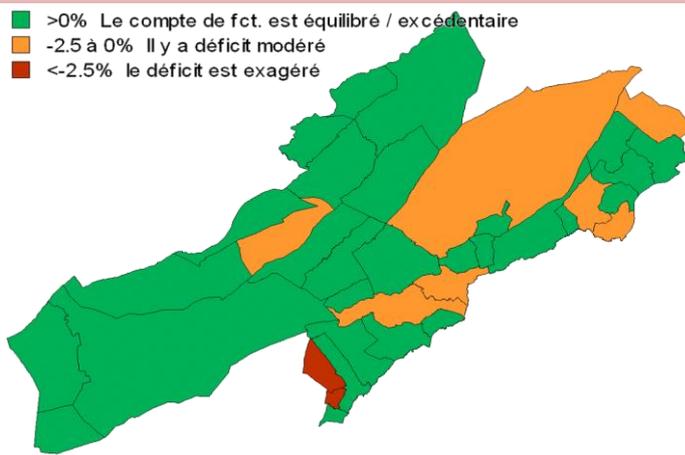
Comme pour le degré de couverture des charges, cet indicateur montre une évolution opposée depuis 2011 entre l'Etat et les communes.

Calcul de l'indicateur

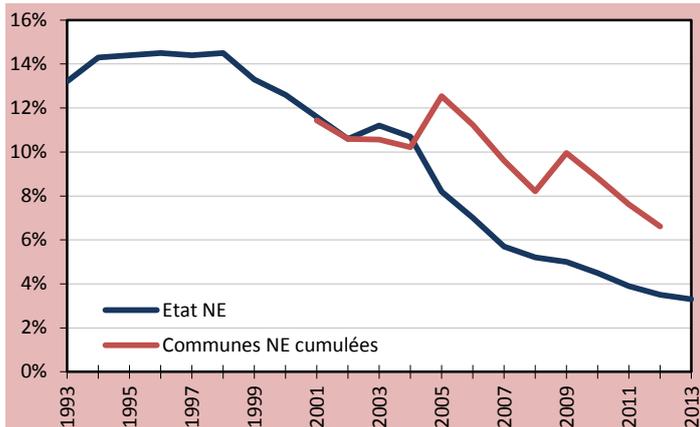
$$\frac{\text{résultat du compte de fonctionnement}}{\text{revenus déterminants}} \times 100$$

Résultat du compte de fonctionnement : [4] - [3]  
Revenus déterminants : [4] - [47] - [49]

Situation des communes en 2012



**Poids des intérêts passifs en pourcent**



Cet indicateur correspond aux intérêts passifs exprimés en pourcent des recettes fiscales directes. La totalité des intérêts passifs est prise en considération. S'agissant des recettes fiscales directes, on considère les impôts sur le revenu et la fortune versés par les personnes physiques (y compris l'impôt à la source et l'impôt concernant les frontaliers) ainsi que les impôts sur le bénéfice et le capital des sociétés.

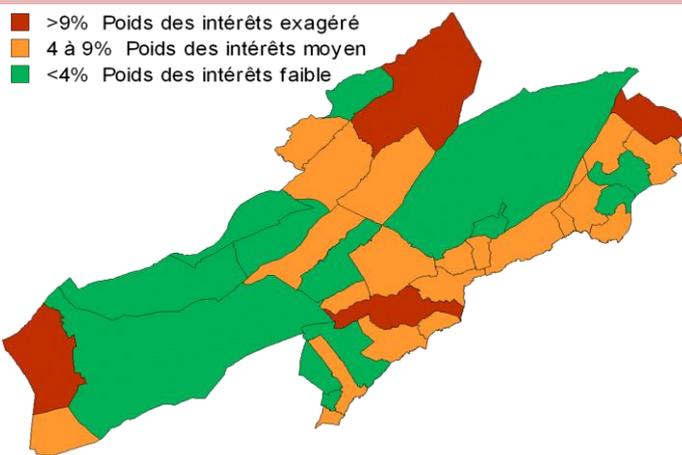
En 2013, cet indicateur atteint 3,3% pour l'Etat. Des intérêts passifs qui diminuent, un taux d'intérêt moyen de la dette assez bas et des recettes fiscales qui augmentent expliquent la diminution de ce ratio au cours des dernières années.

**Calcul de l'indicateur**

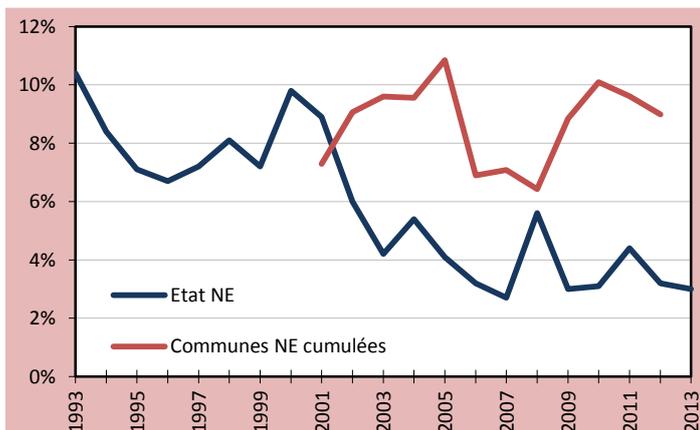
$$\frac{\text{intérêts passifs}}{\text{recettes fiscales directes}} \times 100$$

Intérêts passifs : [32]  
Recettes fiscales directes : [400] + [401]

**Situation des communes en 2012**



**Effort d'investissement en pourcent**



L'indicateur mesure l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique. Il renseigne sur l'ambition de la politique d'investissement. Plus l'indicateur est élevé, plus la collectivité publique investit dans l'acquisition ou la réalisation de biens durables. En deçà du volume idéal, la collectivité publique sous-investit. Au-delà du volume idéal, la collectivité publique sur-investit, ce qui peut caractériser un effort de rattrapage en réponse à un retard d'investissement ou une politique volontariste d'investissement.

En 2013, cet indicateur se chiffre à 3% pour l'Etat, ce qui traduit un niveau assez faible en matière de renouvellement et de modernisation du patrimoine.

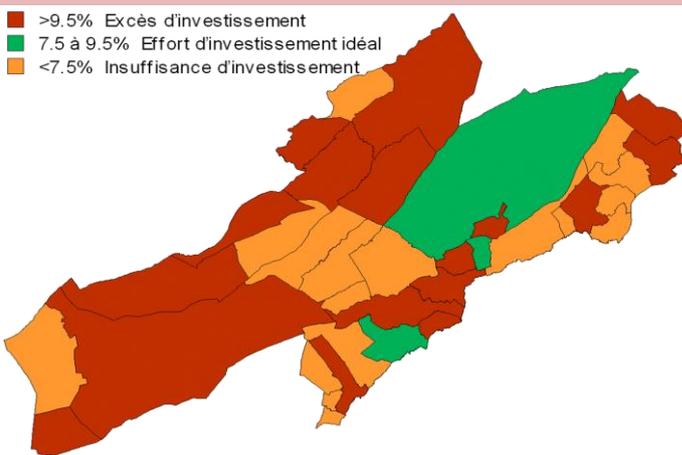
On remarque que l'effort d'investissement ne cesse de se réduire pour l'Etat depuis 10 à 12 ans, alors qu'il reste élevé pour les communes.

**Calcul de l'indicateur**

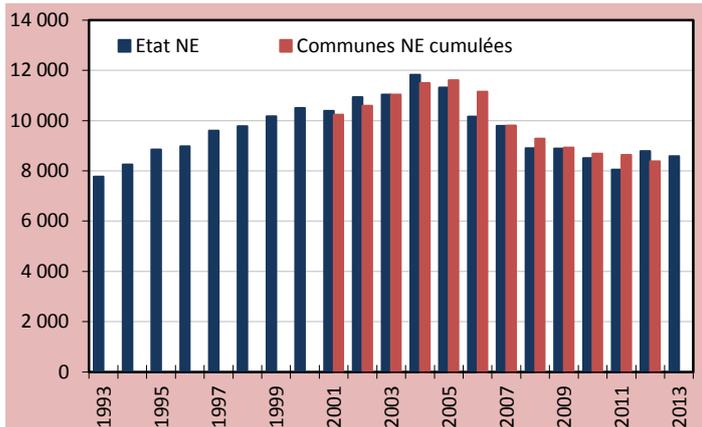
$$\frac{\text{investissements nets}}{\text{dépenses courantes}} \times 100$$

Investissements nets : Dépenses – recettes d'investissements  
Dépenses courantes : [3] - [33 sans 330] - [37] - [38] - [39]

**Situation des communes en 2012**



## Dettes par habitant en francs par habitant



Cet indicateur correspond à la dette de la collectivité publique exprimée en francs par habitant. Le nombre d'habitants pris en considération (176'241 hab. pour 2013) est celui du recensement cantonal au 31 décembre de l'année de référence. La dette est retenue dans son sens large (1,513 milliard).

En 2013, cet indicateur se chiffre par conséquent à 8'585 francs pour l'Etat, ce qui représente un niveau particulièrement élevé lorsque l'on compare Neuchâtel aux autres cantons (moyenne d'environ 6'800 fr. / hab. en 2012).

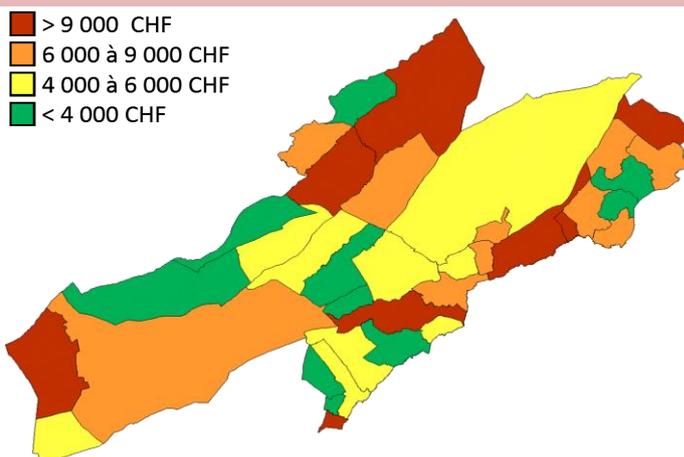
Il est intéressant de relever que la dette de l'Etat s'est accrue depuis 2012, alors que celle des communes a continué de baisser. Par ailleurs, le degré d'endettement de l'Etat est supérieur à celui des communes en 2012 et 2013.

### Calcul de l'indicateur

$$\frac{\text{Dette au sens large}}{\text{nombre d'habitants}}$$

Dette consolidée (passif du bilan) : [20] + [21] + [22] + [23]  
 Nombre d'habitants : selon recensement cantonal du 31.12

### Situation des communes en 2012



## La situation des communes

**STATISTIQUE FINANCIERE COMMUNALE - La Chaux-de-Fonds - ANNEE 2008**

**Données fiscales**

- Coefficient d'impôt communal
- Point d'impôt en francs par habitant
- Revenu fiscal cantonal en francs par habitant
- Rentrées fiscales, par type d'impôt, en millions de francs
- Charges par nature 2008, en pourcentage du personnel

**Données financières**

- Budget et comptes de fonctionnement (résultat net), en milliers de francs
- Degré d'autofinancement, en pourcentage
- Capacité d'autofinancement, en pourcentage
- Quotité des intérêts, en pourcentage
- Quotité de la charge financière, en pourcentage

**Indicateurs financiers**

- Autofinancement total
- Financement - sans approubation de Fonds fédéraux
- Financement total
- Financement - sans approubation de Fonds fédéraux
- Financement total
- Financement - sans approubation de Fonds fédéraux
- Financement total
- Financement - sans approubation de Fonds fédéraux

Retrouvez l'ensemble des données fiscales, financières et des indicateurs financiers des 37 communes neuchâtelaises sur:

[www.ne.ch/stat](http://www.ne.ch/stat)